

62^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECURIE DES ORDONS

LIEU : Fondation rurale interjurassienne à Courtemelon

DATE : Samedi 22 février 2025

HEURE : 17h00

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des membres
2. Nomination de scrutateurs
3. Procès - verbal de la 61^{ème} assemblée générale (disponible sur le site)
4. Rapports :
 - a. du Président
 - b. du responsable de la commission sportive
5. Compte rendu des manifestations :
 - a. du directeur de course du Slalom de Bure
 - b. du responsable de la section voitures anciennes
 - c. du responsable de la commission récréative
6. Présentation des comptes 2024 : discussion
Dépassements : discussion
7. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au caissier
8. Présentation du budget 2025; discussion ; approbation
9. Modification de l'article 5 des statuts : réhabilitation d'un membre radié
10. Admissions, démissions, radiations
11. Election :
 - a. du comité ; démission de deux membres, présentation d'un nouveau membre
 - b. des vérificateurs des comptes
12. Programme d'activités 2025
 - a. Collaboration avec le slalom de Bure
 - b. Exposition des sports motorisés à Bassecourt les 29 et 30 mars 2025
13. Divers :
 - a. Parole aux membres
14. Distribution des prix du championnat interne
15. Membre à honorer spécialement

Les conjoints sont cordialement invités à cette assemblée ou à la distribution des prix qui se déroulera vers 18h30 sur place.

CETTE CIRCULAIRE TIENT LIEU DE CONVOCATION.

Des propositions peuvent être faites, en vue d'être traitées par l'Assemblée générale (voir statuts). Elles doivent parvenir, par écrit, à l'adresse suivante :

Ecurie des Ordons, par son secrétariat, Luca BARBONI, Abbé Grégoire-Joliat 7, 2852 Courtételle

PAR COURRIER.

□